COMMUNIQUE

Goodyear Amiens : face à une justice de classe

appelons à la solidarité

La justice de classe a frappé : elle a osé condamner à 9 mois de prison ferme huit ex-salariés de Goodyear Amiens qui défendaient les emplois, leur usine, le travail de centaines de salariés. Ces militants sont ainsi stigmatisés, tels de véritables criminels de droit commun.

Ils ont été condamnés, car accusés de « séquestration » en 2014 de deux cadres de l'usine de pneumatiques qui a fermé quelque temps après.

En novembre 2015, les deux dirigeants de Goodyear impliqués dans ce conflit avaient retiré leur plainte. Mais pour le procureur de la République peu importait, il fallait poursuivre les dangereux criminels. Les mesures exceptionnelles adoptées pour cause d'état d'urgence créerait-elle un climat propice pour réprimer aussi le mouvement social ?

Résultat : chacun de nos huit camarades a été condamné à 24 mois de prison dont 9 ferme… ! Une première depuis 50 ans… !
Mais les salariés vont faire appel de ce jugement inique et unique. C'est clairement une volonté d'intimider les salariés qui se battent, qui résistent aux patrons voyous. C'est aussi une volonté de s'en prendre à la CGT.

Merci Mme Taubira. Merci MM. Hollande et Valls. ! Vous avez choisi votre camp : des dizaines de milliards pour le Medef, la casse du code du travail, le contrat « agile » pour mettre fin au CDI… Mais toujours moins pour les salariés, pour les smicards, les retraités. Alors que les profits du CAC40 se portent de mieux en mieux.

Quel éditorialiste s'interrogera pour savoir si ordre a été donné au parquet de poursuivre les syndicalistes malgré le retrait de la plainte des deux dirigeants? La réponse est d'importance dans un climat visant à criminaliser chaque mouvement syndical. Quel média osera rapprocher l'acharnement contre les Goodyear et la mansuétude envers les bonnets rouges bretons qui ont saccagé les portiques sur les autoroutes ?

Les Drahi, Lagardère, Bolloré, Dassault, Pigasse, Arnault, Dassault veulent faire plus avec moins dans toutes les formes de médias. Les plans dits sociaux se multiplient. Avec une précarisation sans borne, des salaires en berne, des acquis sociaux attaqués et des contenus de l'information en capilotade. Les luttes des Goodyear sont aussi les luttes des journalistes.

Avec sa Confédération, le SNJ-CGT exige la relaxe pour les Goodyear et plus largement, pour tous les militants qui sont aujourd'hui concernés par la criminalisation de leur activité, comme l'avait promis le candidat Hollande, avant, une fois élu, d'oublier cette promesse-là aussi.

Montreuil le 14 janvier 2016

SNJ-CGT

Syndicat national des journalistes CGT 263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Tél.: 01 55 82 87 42 - Télécopie : 01 55 82 87 45 - Courrier électronique : snj@cgt.fr – site Internet : www.snj.cgt.fr